



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Mardi 30 Mars 2021

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Convocation :

24 Mars 2021

Affichage convocation :

24 Mars 2021

L'an deux mille vingt et un

Le trente Mars à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie,

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, ROGER Sylvain, GOGIEN Florence, AZIERE Francis, BOURSON Marie-Charlotte, CARNEIRO Antonio, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LAMOTTE Marie Thérèse, LEOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROTHAN Benoit, ROYER Mathieu, VAILLOT Mathieu.

M. VAILLOT Mathieu a été élu secrétaire.

Ajout de deux points à l'ordre du jour : Approuvé à l'unanimité.

Lors de la réunion du Mardi 30 Mars 2021, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Vote des taux des taxes directes locales 2021
- Vote des subventions 2021
- Étude de propositions d'emprunts
- Affectation des résultats
- Vote des Budgets prévisionnels 2021
- Modification d'un nom de rue
- Informations diverses

Le Maire,
Jean-Marie CASTEX

Conseil Municipal

Mardi 30 Mars 2021

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Convocation :

24 Mars 2021

Affichage convocation :

24 Mars 2021

L'an deux mille vingt et un
Le trente Mars à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, régulièrement convoqué dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie, Maire.

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, ROGER Sylvain, GOGIEN Florence, AZIERE Francis, BOURSON Marie-Charlotte, CARNEIRO Antonio, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LAMOTTE Marie Thérèse, LEOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROTHAN Benoit, ROYER Mathieu, VAILLOT Mathieu.

M. VAILLOT Mathieu a été élu secrétaire.

Ajout de deux points à l'ordre du jour : Approuvé à l'unanimité.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote des taux des taxes directes locales 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE DE NE PAS MODIFIER les taxes directes locales et vote, par conséquent, pour l'année 2021 les taux suivants :

	Base d'imposition prévisionnelle 2021	Taux d'imposition communaux	Produits
Taxe foncière (bâti)	354 500 €	44.88 %	159 100 €
Taxe foncière (non bâti)	56 800 €	19.35 %	10 991 €
TOTAL			170 091 €

Compensations de l'Etat :

TH : 1 912 € TF : 145 € TFHB : 1 327 € TP/CFE : 0 € = 3 384 €

A DEDUIRE LE PRELEVEMENT DE LA GIR : 49 934 €

Vote des subventions 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'attribuer les subventions suivantes, pour l'année 2021 :

ADMR	200 €
UDCAFN (Union Départementale des Combattants d'Afrique du Nord)	40 €
AAPEI	70 €
ONAC (Office National des Anciens Combattants)	40 €
École de musique de Lusigny sur Barse	100 €
TOTAL	450 €

Souscription d'un emprunt

Monsieur le Maire rappelle la construction des deux maisons jumelées qui va être réalisée en 2021 au niveau de la Rue des Clausets. 4 logements communaux seront destinés à la location et auront un coût total d'environ 578 372 € HT.

Monsieur le Maire explique que cet investissement doit être financé par un emprunt et expose les différentes propositions d'emprunts adressées par la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, le Crédit Agricole et la Banque des Territoires.

Entendu cela et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- SOUSCRIT un emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 600 000 € sur 20 ans au taux de 0.75 %. Les remboursements se feront trimestriellement.
- INSCRIT ces crédits au Budget 2021

Affectation des résultats

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les résultats de 2020 doivent être affectés aux budgets 2021, qu'ils soient positifs ou négatifs.

Suite à l'adoption des comptes administratifs et, conformément aux comptes de gestion, les montants à reprendre en 2021 ont donc été présentés au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- AFFECTE ces résultats aux budgets correspondants.

Vote des budgets prévisionnels 2021

Monsieur le Maire explique que suite à l'approbation des comptes administratifs et comptes de gestion 2020, il faut désormais voter les budgets prévisionnels 2021 de la Commune et du Lotissement.

Monsieur le Maire présente le Budget communal 2021, en détaillant les dépenses et les recettes de fonctionnement puis les dépenses et recettes d'investissement.

Les résultats d'exploitation et d'investissement 2020 sont respectivement portés aux articles « 002 – Résultat d'exploitation reporté » et « 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

Monsieur le Maire expose les crédits nécessaires pour la réalisation des projets de 2021.

Il présente ensuite les dépenses et les recettes affectées au budget annexe du Lotissement qui sera créé au niveau de la Rue des Clausets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VOTE à l'unanimité, les Budgets prévisionnels 2021 de la Commune et du Lotissement tels qu'ils ont été présentés par Monsieur le Maire.

Modification d'un nom de rue

Monsieur le Maire explique le problème rencontré par un habitant pour la réception de son courrier et de ses colis. En effet, une maison se trouve sur le finage de Rouilly-Saint-Loup au 1, Route de Verrières. Cette maison se trouve sur le finage de Rouilly-Saint-Loup mais très en retrait par rapport aux autres maisons de la Commune, de ce fait elle se trouve plus proche des maisons de la Commune voisine qui est Verrières, ce qui engendre d'importants soucis de distribution des colis notamment.

Monsieur le Maire propose de renommer cette rue de la même manière que la rue existante sur la Commune de Verrières, afin de solutionner ces problèmes. Monsieur le Maire explique qu'il a obtenu l'accord écrit de Monsieur le Maire de Verrières.

Entendu cela et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- SUPPRIME la rue nommée « Route de Verrières »
- CREE la rue nommée « Rue des Marronniers » en remplacement
- INDIQUE l'emplacement de cette rue sur le plan en annexe

Informations diverses

Réunions diverses :

1) Commission d'urbanisme : 17/03/2021

Construction des deux maisons jumelées : Le bornage des deux terrains est en cours et la pose de deux coffrets électriques supplémentaires va être faite par Enedis.

Il informe qu'un couple est intéressé par le dernier terrain en vente.

L'ensemble des habitations situées Rue des Clausets a été renuméroté.

Aménagement Rue Saint Loup : Monsieur le Maire rappelle qu'une voie cycliste et piétonne est prévue dans les années à venir. Il précise qu'un passage de caméras est envisagé pour vérifier l'état du réseau d'assainissement et du réseau d'eau.

Rue du Château : Un habitant a contacté la Mairie afin de l'informer qu'un avaloir débordait devant sa propriété lors de forts coups d'eau. Après passage d'une caméra par le SDDEA, il s'avère que deux canalisations sont décalées, ce qui crée ces débordements.

Rue de la Ferme de la Planche : Des panneaux « virage dangereux » vont être apposés par le Département dans le sens Montaulin – Rouilly-Saint-Loup.

Logement au-dessus de l'école : Le logement communal va être remis en état, de gros travaux ont déjà été réalisés par l'employé communal. Madame HUNIN et Monsieur RICHARD du Département sont venus visiter ce logement afin d'apporter leur aide dans les démarches à réaliser pour sa réfection.

Ponts de la SNCF : Monsieur le Maire explique qu'il a eu rendez-vous avec un agent de la SNCF afin de faire le point sur l'état des ponts situés sur la Commune. La partie supérieure du pont situé en direction de la Rue des Pâtures de Montceau et de la Rue des Plantes appartient à la Commune. Divers travaux doivent être effectués sur cette partie haute : les bordures de trottoirs, l'enrobé, l'étanchéité est également à revoir.

Le pont situé sur la Rue Saint Loup en direction de la Rue de la Marnée n'appartient pas à la Commune mais à la SNCF.

Rue de l'Ecole : Monsieur PASQUERAULT propriétaire de la maison situé juste avant le passage à niveau, veut procéder au busage de sa propriété à ses frais.

Place de la Mairie : Les bancs et les jeux à ressorts achetés par la Mairie ont été posés par l'employé communal.

26 logements à Menois : Une réflexion doit être menée sur l'aménagement des 4 mètres de voirie qui se trouvent devant ces futurs logements. Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une plainte écrite d'un couple de voisins qui se plaint des bruits liés au chantier. La plainte a été transmise au propriétaire de ce terrain.

Constructions de Monsieur Antonio CARNEIRO : Des logements sont en cours de constructions au niveau de la Rue de l'Ecole.

Constructions diverses sur la Commune : Des maisons individuelles sont en cours de constructions sur la Commune, une au niveau de la Rue des Grèves, une autre au niveau de la Rue de la Basse Commune. Une construction non déclarée a été effectuée Route de Baires, des démarches ont été faites par la Mairie auprès de la DDT et du Centre des Impôts pour avertir de cela.

Chemins situés sur la Commune : Les trous formés sur différents chemins communaux et d'association foncière vont être rebouchés par l'employé communal et Monsieur ROGER Sylvain, Président de l'association foncière.

- 2) Commission des jeunes : Elle n'a pas pu être réunie au vu des conditions sanitaires. Il n'y a donc pas d'animations prévues pour les jeunes dans les semaines à venir.
- 3) Réunion SIEDMTO : Les principaux points portaient sur les budgets. Le nombre de levées passe à 12 par an, à cela s'ajoute une part variable.
- 4) Commission Culture, Sport, Patrimoine : Cette réunion a eu lieu en distanciel. Les différents budgets ont été détaillés.
- 5) Commission Environnement : Monsieur AZIERE Francis a essayé de participer à cette réunion en distanciel mais suite à un problème technique, il n'a pas pu suivre la réunion.
- 6) Commission Études Supérieures : Madame GOGIEN Florence a suivi cette réunion consacrée en grande partie au Budget. Des informations ont également été données sur les subventions que Troyes Champagne Métropole donne aux entreprises pour les inciter à recruter des stagiaires (100 € par mois pour l'entreprise).
- 7) Réunion SDDEA pour les rivières : 24/03/2021

Monsieur ROGER Sylvain a participé à cette réunion. Pour Rouilly-Saint-Loup, la taxe GEMAPI passe de 7.39 € / habitant à 7.83 € / habitant en 2021.

8) Réunion du COPE de la Haute Seine : 25/03/2021

Monsieur ROGER Sylvain a participé à cette réunion. Une convention doit être renouvelée entre TCM et le COPE de la Haute Seine.

Les travaux de réfection du réseau d'assainissement de la Rue Saint Loup seront à la charge du COPE de la Haute Seine.

9) Réunion « Transports scolaires »

Monsieur le Maire a participé à une réunion en visioconférence sur les transports scolaires.

A compter de 2022, la compétence sera reprise par Troyes Champagne Métropole par le biais de la TCAT.

Travaux de l'employé communal :

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux réalisés par José VIEIRA, employé communal : la façade de la Mairie a été repeinte, un nouveau panneau d'affichage a été posé sur la Place de la Mairie, des arbres ont été abattus, les massifs de fleurs ont été préparés, ...

Marché hebdomadaire :

Un marché a lieu tous les jeudis sur la Place de la salle des fêtes.

Des nouveaux commerçants ont été accueillis, notamment un boulanger et un rôtisseur. A compter du 1^{er} avril, un fromager sera également présent.

Marc DELLAL, animateur d'Image de Marc, viendra animer ce marché chaque 1^{er} jeudi du mois pendant 1 heure.

Une banderole et des panneaux seront installés aux entrées de la Commune afin de faire découvrir ce marché aux personnes qui ne le connaîtraient pas encore.

Pizzaïolo :

Un nouveau pizzaïolo, « Pizz'a Casa » s'installera tous les mercredis sur la Place de la Mairie dès le mercredi 7 avril.

Ouverture de la pêche :

Monsieur AZIERE Francis, conseiller municipal et régisseur suppléant de la pêche, fait le point sur la société de pêche suite à l'ouverture du 20 Mars.

Le nombre de pêcheurs qui se sont présentés à l'ouverture était moins important que les années précédentes. Les raisons peuvent être diverses, liées au COVID ou à une météo peu favorable.

Mise à disposition de la salle des fêtes :

Monsieur le Maire explique que la salle des fêtes est mise à disposition du SIVOS de Montaulin, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny pour organiser la cantine des enfants scolarisés à Rouilly-Saint-Loup, probablement jusqu'à la fin du mois de Juin 2021.

Enquête publique sur le zonage d'assainissement :

Monsieur le Maire explique que l'enquête publique sur le zonage d'assainissement est terminée. Il est dans l'attente de la réception du rapport du commissaire-enquêteur.

Séance levée à 21H30.